Négociations salariales chez Holcim Polska S.A.



Cementownia Kujawy należąca do Holcim Polska w Bielawach k. Bydgoszczy

Le Comité d'initiative ouvrière de Holcim Polska S.A. a entamé la préparation des négociations salariales. La principale revendication concernant l'augmentation est d'augmenter les salaires de base de 12,7 %, avec une augmentation garantie de 600 PLN brut par personne à partir de janvier 2025.

Holcim Polska est une branche nationale d'une société mondiale produisant des matériaux de construction, principalement du ciment, du béton et des granulats. Le groupe international Holcim est né de la fusion du français Lafarge et du suisse Holicmia, intervenue en 2015. À l'heure actuelle, la société est un chef de file mondial dans la production de matériaux de construction et emploie plus de 100 000 personnes dans 2 500 usines de production situées dans 90 pays à travers le monde.
La branche polonaise de la société fonctionne comme un groupe de capitaux, dans lequel l'entité clé est la société par actions Holcim Polska, qui emploie environ 1 000 personnes, principalement dans deux grandes cimenteries : « Kujawy » et « Małogoszcz ». Le groupe comprend également les entreprises suivantes : Holcim Kruszywa (qui emploie environ 300 personnes, principalement dans les mines de basalte et de dolomite et les gravières),

Geocycle Polska (une entreprise de gestion des déchets), HM Factory, une usine d'éléments en béton armé à Sochaczew (voïvodie de Mazowieckie) et Izolbet, un fabricant de produits chimiques pour la construction. Au total, environ 1 500 personnes travaillent dans l'ensemble du groupe Holcim.

Chez Holcim Polska, les négociations salariales ont lieu chaque année sur la base des dispositions de la convention collective de travail (UZP). L'accord garantit que chaque année, l'employeur s'accorde avec les syndicats sur le taux moyen d'augmentation du salaire de base. Dans le contexte de la situation générale du secteur privé, le mécanisme d'augmentation des salaires chez Holcim Polska peut sembler bénéfique et attrayant — dans quelques établissements, les salariés bénéficient d'une indexation annuelle légalement garantie, dont le montant est influencé par les syndicats. Cependant, si l'on s'intéresse aux données publiques des états financiers de l'entreprise, il s'avère que les négociations salariales obligatoires n'ont pas empêché une baisse des salaires réels : au cours des 5 dernières années, les dépenses moyennes par employé de l'entreprise n'ont augmenté que de 21,2 % (ces données comprennent à la fois le fonds salarial et les dépenses en matière de santé, de sécurité et de formation) ; Dans le même temps, l'inflation cumulée s'est établie à 45,5 %. Dans le même temps, au cours des années 2019-2023, les employés de Holcim Polska ont généré 1,9 milliard de PLN de bénéfices

Les bénéfices élevés et les modestes augmentations de salaire des années précédentes ont incité le comité de notre syndicat opérant chez Holcim Polska S.A. à présenter des revendications salariales plus audacieuses pour l'année prochaine. Dans le cadre de la préparation des négociations, en octobre de cette année, l'Initiative des travailleurs a organisé des réunions publiques pour les employés des cimenteries « Kujawy » et « Małogoszcz », au cours desquelles le niveau souhaité d'augmentation de salaire a été déterminé. Au cours des pourparlers, qui débuteront en janvier 2025, OZZ IP exigera une augmentation des salaires de base de 12,7 % et une augmentation minimale garantie de 600 PLN brut. Cependant, la question reste de savoir comment se comporteront les deux autres organisations syndicales opérant dans l'entreprise – NSZZ « Solidarność » et « Budowlani » (OPZZ).

Bien que l'Initiative des travailleurs soit le plus grand syndicat de Holcim (il rassemble 125 personnes, tandis que le nombre de « Solidarité » et de « Budowlany » oscille autour de 100 membres), l'employeur s'accorde avec tous les syndicats sur la détermination du taux d'augmentation des salaires. Cela

signifie que la situation des négociations salariales des années précédentes, lorsque le taux d'indexation a été fixé par l'employeur en consultation avec « Solidarnosc » et « Budowlane », peut se répéter, malgré l'opposition de l'Initiative ouvrière et de la majorité du personnel, qui réclamait des augmentations de salaire plus élevées que les deux autres organisations. En fin de compte, le succès des négociations salariales sera déterminé (comme toujours) par la mobilisation des employés.